



Faute de décret, la loi votée en mars attend encore d'entrer en application.

# Le CV anonyme toujours à la porte des entreprises

**U**n salarié et 2 minutes trente par jour. PDG d'une PME lilloise de 170 salariés, la société de services informatiques Norsys, Sylvain Breuzard a instauré le CV anonyme dans son entreprise depuis janvier. «Une assistante ou une salariée des RH reçoit les CV par informatique, raconte-t-il. Elle "coupe" le haut de la page où sont inscrits le nom et l'adresse. Supprime les expériences vieilles de plus de quinze ans, pour ne pas discriminer les plus de 40 ans. Le CV reçoit un numéro, seule indication que le manager chargé du recrutement trouvera.» Selon son PDG, depuis janvier, Norsys aurait embauché 5% de femmes en plus et davantage de salariés issus de l'immigration. La moyenne d'âge aurait augmenté, alors que les seniors sont habituellement les mal-aimés des entreprises d'informatique.

**Armes.** Inlassablement, Sylvain Breuzard répond aux journalistes. Dont beaucoup lui sont envoyés par l'association SOS Racisme. Il répète que le dispositif n'est pas si compliqué, même dans les PME, ni si coûteux (lire ci-contre). Les pro-CV comme les anti fourbissent en effet leurs armes: l'instauration du CV anonyme est loin d'être gagnée. Son avenir est notamment dans les mains des partenaires sociaux - patronat et syndicats -, qui se réunissent ce matin pour négocier autour du thème de la diversité en entreprise.

La loi est pourtant passée, en mars dernier. Nicolas About, sénateur UDF, dépose alors un amendement à la loi sur l'égalité des chances imposant le CV anonyme dans les entreprises de plus de 50 salariés. Et affronte l'opposition des députés UMP, quand l'UDF et les socialistes se déclarent favorables au projet. Les députés UMP tentent de supprimer l'amendement, mais le gouvernement demande aux parlementaires de faire profil bas et de voter le texte... Dominique de Villepin et Jacques Chirac s'étaient tout de même exprimés sur la question après l'embarquement des banlieues, en novembre. Mais le décret d'application, lui, n'est jamais paru. Aux ministères de Jean-Louis Borloo et d'Azouz Begag, on

assure que le CV anonyme n'est pas enterré. Le décret est «en cours d'étude». SOS Racisme s'inquiète pourtant: un décret d'application peu contraignant pourrait transformer l'amendement sur le CV anonyme en coquille vide.

**«Réalisme».** Les organisations patronales avaient fraîchement accueilli la trouvaille. Comme le Syntec, qui repré-

**«Si certaines entreprises s'y engagent, bravo! Mais on ne peut l'imposer par la loi à tous.»**

Jean-Eudes du Mesnil, patron de PME

sente notamment les cabinets de recrutement, l'un des premiers à dégainer. La Confédération générale des PME a suivi, comme le Medef. Chacun se réfugie derrière le «réalisme». «Ce n'est pas une question de principe, explique Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CGPME. Si certaines entreprises s'engagent, bravo! Mais on ne peut

*l'imposer à tous.»* Comme les organisations patronales, les syndicats reprochent au gouvernement d'avoir court-circuité les partenaires sociaux en passant par la loi. «C'est un outil parmi d'autres, qui ne révolutionnera pas les pratiques», estime Mohamed Oussedik, de la CGT. «Le CV anonymiserait de donner bonne conscience aux employeurs, qui ne changeront pas leurs méthodes de recrutement», prévoit Jean-Louis Malys, pour la CFDT. A chacun ses plans B: formation des re-

cruteurs et CV universel (1) pour le Syntec; instauration d'un cahier d'embauche où les recruteurs consignerait les CV refusés et retenus, et qui pourrait être consulté par les représentants du personnel, pour la CGT. ◀

SONYA FAURE

(1) Porté par la Commission européenne, le CV anonyme serait un modèle unique de CV pour tous les candidats.